

Représentations territoriales et engagement public individuel

Premières explorations

Sandra Breux

Volume 27, numéro 3, 2008

Représentation et participation politiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/029852ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/029852ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Breux, S. (2008). Représentations territoriales et engagement public individuel : premières explorations. *Politique et Sociétés*, 27(3), 187–210.
<https://doi.org/10.7202/029852ar>

Résumé de l'article

L'objectif de cette réflexion est de démontrer dans quelle mesure les représentations qu'un individu a de son milieu de vie influencent son engagement public à l'échelle urbaine. Les relations entre l'engagement public individuel et les représentations territoriales ont été relativement peu développées en science politique et en géographie. Or il existe une relation entre ces deux notions, si bien qu'il est possible de poser l'hypothèse que les représentations territoriales codéterminent l'engagement public individuel à l'échelle locale et urbaine. En s'appuyant sur une étude de terrain composée de deux échantillons de 26 personnes s'engageant différemment sur la scène publique locale, il est montré que la prise en compte de la place que revêt le territoire dans le parcours biographique du citoyen pourrait amener à une compréhension plus fine de l'engagement public individuel.

NOTE DE RECHERCHE

REPRÉSENTATIONS TERRITORIALES ET ENGAGEMENT PUBLIC INDIVIDUEL

PREMIÈRES EXPLORATIONS

Sandra Breux
Institut d'urbanisme
Université de Montréal
sandra.breux@umontreal.ca

Dans leur ouvrage intitulé *Ces territorialités qui se dessinent*, Bernard Debarbieux et Martin Vanier¹ émettent l'hypothèse qu'il existerait un hiatus entre le territoire politique et le territoire pratiqué. Plus précisément, l'espace de vie et l'espace politique ne correspondraient plus. Cette discordance pourrait constituer – en partie du moins – une réponse au désengagement de certains individus sur la scène publique, comme en témoigne le taux de participation relativement faible aux dernières élections municipales québécoises².

La question se pose donc de savoir si le rapport que l'individu entretient avec le territoire est susceptible d'entrer en ligne de compte dans la formation de son engagement public. Or parler de rapport au territoire, c'est faire appel à la notion de territorialité. Cette notion désigne les liens que l'individu tisse avec un territoire donné. Ces liens, chargés d'affectivité, de symboles et de représentations, confèrent une certaine valeur au territoire ciblé. L'analyse des représentations qu'un individu a d'un territoire permet d'ailleurs d'accéder au sens que l'individu lui attribue. Par ailleurs, la territorialité détient également une dimension politique forte en raison de l'ensemble des lois et de l'action publique

-
1. Bernard Debarbieux et Martin Vanier, 2002, *Ces territorialités qui se dessinent*, Paris, Éditions de l'Aube.
 2. Sandra Breux, 2007, « Vie démocratique et indicateurs de participation à l'échelle municipale québécoise », dans *Les indicateurs socioterritoriaux, Perspectives et renouvellement*, sous la dir. de Gilles Sénécal, Sainte Foy, Presses de l'Université Laval, p. 189-221.

qui s'exercent sur le territoire en question³. Là encore, l'analyse des représentations qu'un individu détient d'un territoire spécifique est un moyen d'accéder au sens politique que l'individu lui attribue.

L'objectif de notre propos est de comprendre, à partir de l'analyse des représentations qu'un individu a d'un territoire donné, dans quelle mesure le rapport qu'il entretient avec le territoire est susceptible d'entrer en ligne de compte dans la formation de son engagement public. Plus précisément, notre réflexion vise à saisir l'influence des représentations qu'un individu a de son quartier sur la détermination de son engagement public à l'échelle locale (le fait qu'il participe aux scrutins électoraux, le fait de s'engager dans une instance participative ou au sein d'une association par exemple). Plus qu'une réponse, notre but est d'exposer des éléments de réponse. À cette fin, notre démarche se divise en trois parties distinctes. Dans un premier temps, nous démontrons dans quelle mesure il est pertinent de lier les représentations territoriales à l'engagement public individuel et posons l'hypothèse que les représentations territoriales codéterminent l'engagement public individuel. Dans un deuxième temps, nous exposons la démarche méthodologique suivie pour vérifier l'hypothèse soutenue. Nous consacrons la troisième partie à l'exposition d'une des dimensions des résultats issus d'une enquête menée dans la ville de Québec, à l'automne 2005 et à l'hiver 2006, auprès de 52 personnes qui s'engagent différemment au sein de l'espace public local. Plus précisément, nous nous intéressons à la façon dont ces personnes décrivent et nomment leur milieu de vie. Au terme de ces descriptions, dans le but de mieux cerner l'influence des représentations territoriales sur l'engagement individuel, nous formulons quelques pistes de réflexion.

DES REPRÉSENTATIONS TERRITORIALES À L'ENGAGEMENT PUBLIC INDIVIDUEL

Parler de représentations territoriales nécessite de réaliser une entreprise de définition. En effet, le vocable « représentation » fait débat. De plus, ce terme est souvent employé, mais rarement défini en profondeur.

3. Yves Lacoste, 1995, *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Flammarion; et Alain Faure, 2006, *Quelques éléments de réflexion sur la notion de territoire*, Conférence Cap.Com au Sénat, [<http://64.233.169.104/search?q=cache:OOHrVRh6sosJ:hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/11/32/59/PDF/CapcomTerritoire.pdf+Alain+Faure+quelques+éléments+de+réflexion+sur+la+notion+de+territoire&hl=fr&ct=clnk&cd=1&client=safari>], consulté le 17 novembre 2008.

Résumé. L'objectif de cette réflexion est de démontrer dans quelle mesure les représentations qu'un individu a de son milieu de vie influencent son engagement public à l'échelle urbaine. Les relations entre l'engagement public individuel et les représentations territoriales ont été relativement peu développées en science politique et en géographie. Or il existe une relation entre ces deux notions, si bien qu'il est possible de poser l'hypothèse que les représentations territoriales codéterminent l'engagement public individuel à l'échelle locale et urbaine. En s'appuyant sur une étude de terrain composée de deux échantillons de 26 personnes s'engageant différemment sur la scène publique locale, il est montré que la prise en compte de la place que revêt le territoire dans le parcours biographique du citoyen pourrait amener à une compréhension plus fine de l'engagement public individuel.

Abstract. The aim of this article is to explore the extent to which spatial representations influence individual involvement at the urban scale. The relations between spatial representations and individual involvement have received little attention in political science and geography. However, a relationship exists between individual involvement and spatial representations, making it possible to formulate the hypothesis that spatial representations co-determine individual involvement at the local and urban scale. Based on interviews with two samples of 26 persons involved in a different fashion on the local public scene, it is demonstrated that taking into account the importance of the territory in citizens' lives could lead to a finer comprehension of individual public implication.

C'est un terme tant polémique que polysémique. Son emploi et sa définition varient selon les disciplines, tant en philosophie, en anthropologie et en géographie qu'en histoire, en art et en littérature⁴.

La contribution de Serge Moscovici est généralement celle à laquelle les sciences sociales se réfèrent lorsqu'il est question de représentations. En effet, l'œuvre de Moscovici a permis de rétablir un vocable banni du domaine scientifique devant l'hégémonie des béhavioristes qui prônaient, en quelque sorte, la négation du sujet dans la formation des processus sociaux. L'objectif de cet auteur est d'identifier les représentations sociales de la psychanalyse. Il s'agit de comprendre les représentations que divers groupes ont de la psychanalyse, à partir principalement de l'analyse de leur discours. À cette fin, il élabore une définition de la représentation : « la représentation est [...] une organisation psychologique, une modalité de connaissance particulière⁵ ». À

4. Lorenza Mondada, 2003, « Représentation », dans *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, sous la dir. de Jacques Lévy et Michel Lussault, Paris, Belin, p. 790.

5. Serge Moscovici, 1961, *La psychanalyse, son image et son public : étude sur la représentation sociale de la psychanalyse*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 302.

partir de cet énoncé, il détaille trois caractéristiques des représentations. Premièrement, la représentation est une médiation entre la perception et le concept⁶. Deuxièmement, le contenu de la représentation est en grande partie figuratif et est structuré par une signification donnée. Troisièmement, la représentation dépend de la qualité de l'objet. Il conclut l'inventaire de ces trois caractéristiques en affirmant : « La représentation se structure à travers deux orientations : l'une qui tend à refléter le plus complètement l'objet, l'autre qui tend à saisir le réel de façon à former une unité avec l'ensemble des expériences antérieures et la situation du sujet⁷. » De même, la compréhension de ce que sont les représentations passe par leur dimension sociale. La part de l'individu dans l'analyse des représentations est également à prendre en considération, même dans le cadre de représentations collectives. Lefebvre corrobore ce point de vue en soulignant que les représentations sont une « genèse de l'individuel à l'échelle sociale⁸ ». Enfin, les représentations ont une fonction : elles orientent les comportements des individus et forment les rapports sociaux⁹. Un processus de rétroaction est en réalité à l'œuvre : les représentations orientent les comportements et vice versa.

Dans le domaine de la géographie, Antoine Bailly souligne que l'expression « représentation spatiale » a fait son apparition après 1950 en géographie, notamment en raison de la trop grande influence des behavioristes dans la discipline. Les géographes s'inspirent de la phénoménologie et plus particulièrement des travaux de la psychanalyse cognitive, dont ceux de S. Moscovici. Il s'agit de prendre en compte les processus mentaux qui font qu'un espace, une situation, une action sont perçus, puis dotés de significations, de valeurs¹⁰. Les géographes proposent différentes définitions des représentations spatiales, qui toutes réunissent l'ensemble des particularités décrites plus haut. La distinction est particulièrement faite entre la représentation matérielle, qui est

6. Moscovici (*ibid.*) précise : « Entre ces deux organisations psychologiques, l'une d'ordre purement intellectuel et l'autre à prédominance sensorielle, on en a toujours admis, statiquement, une troisième qui présente des propriétés mixtes. Le défaut de cette division topologique réside dans la séparation ou l'opposition qui s'établit entre la sphère cognitive et la sphère sensori-motrice. La représentation nous semble être non pas une instance intermédiaire, mais un processus qui rend le concept et la perception en quelque sorte interchangeables du fait qu'ils s'engendrent réciproquement. »

7. *Id.*, p. 304.

8. Henri Lefebvre, 1980, *La présence et l'absence. Contribution à la théorie des représentations*, Paris, Casterman, p. 18.

9. Denise Jodelet, 1984, « Réflexion sur le traitement de la notion de représentation spatiale en psychologie sociale », *Communications et Informations*, vol. 6, n^{os} 2-3, p. 14-41.

10. Antoine Bailly, 1995, « Les représentations en géographie », dans *Encyclopédie de géographie*, sous la dir. d'Antoine Bailly, Robert Ferras et Denise Pumain, Paris, Economica, p. 371.

incarnée par la carte géographique, et la représentation immatérielle, celle qui représente des phénomènes et des objets quelconques dans l'espace¹¹.

À l'échelle urbaine, la première prise en compte des perceptions de l'individu s'est réalisée au cours des années 1960 dans le domaine de l'aménagement urbain. En effet, selon Kevin Lynch, la ville doit être lisible pour tous : « la ville est non seulement un objet perçu – et peut-être apprécié – par des millions de gens, de classe et de caractère très différents, mais elle est également le produit de nombreux constructeurs qui sont constamment en train d'en modifier la structure pour des raisons qui leur sont propres¹² ». Cette approche de la ville va être développée quelques années plus tard en France et plusieurs études sur les pratiques territoriales quotidiennes des citoyens vont être développées, à partir des représentations qu'ils ont de leur milieu de vie¹³. De plus, l'analyse des représentations spatiales pose la question des aménagements urbains. Pour Xavier Piolle¹⁴, ceux qui font l'aménagement d'une ville justifient leurs actions par les représentations qu'ils en ont et, de fait, « l'analyse critique des réalisations d'aménagement, faite par ceux qui sont écartés du pouvoir, dénonce autant les représentations inacceptables dont elles sont la manifestation que leurs effets nocifs. »

Au Québec, c'est également au cours des années 1990 et au début des années 2000 qu'apparaissent quelques études sur les représentations spatiales. À ce titre, citons les travaux de Mario Bédard¹⁵ sur les dimensions du haut-lieu ainsi que ses différentes réflexions sur l'acceptation du concept de paysage. Christiane Montpetit, Philippe Poullaouec-Gonidec et Geneviève Saunier écrivent qu'il existe au Québec une demande sociale de paysage, définie comme « étant un regard porté par un sujet sur un territoire, qu'il qualifie ou déqualifie¹⁶ ». Plus près de nos préoccupations, d'autres auteurs s'interrogent sur la nature des représentations géographiques urbaines. Thierry Ramadier et Carole Desprès s'intéressent ainsi aux territoires de mobilité et aux représentations d'une banlieue vieillissante de Québec et concluent que « les

11. Bernard Debarbieux, 2003, « Représentation », dans *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, op. cit., p. 791.

12. Kevin Lynch, 1998, *L'image de la cité*, Paris, Dunod, p. 2.

13. À titre d'exemple, en 1998, le numéro 25 de la revue *Géographie et Cultures* est consacré aux représentations urbaines.

14. Xavier Piolle, 1985, « Aménagements, représentations en actes, pouvoirs », dans *Les représentations en actes*, Actes du colloque de Lescheraines, Université scientifique et médicale de Grenoble, Institut de géographie alpine, p. 93.

15. Mario Bédard, 2002, « Une typologie du haut-lieu, ou la quadrature d'un géosymbole », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 46, n° 127, p. 49-74.

16. Christiane Montpetit, Philippe Poullaouec-Gonidec et Geneviève Saunier, 2002, « Paysage et cadre de vie au Québec : réflexion sur une demande sociale émergente et plurielle », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 46, n° 128, p. 165-189.

modes des vie, dont l'expression s'observe par des mobilités quotidiennes contrastées, s'appuient sur des identités spatiales construites à partir de significations environnementales spécifiques et socialement déterminées¹⁷ ». De même, Andrée Fortin¹⁸ investit les territoires d'appartenance des personnes qui résident en banlieue pour comprendre les bases de leur identité spatiale. Pour leur part, Nicole Brais et Nik Luka¹⁹ comparent les représentations sociales que les gens ont de la banlieue à Québec, soulignant que si les différences entre les modes de vie en banlieue et en centre-ville tendent à s'estomper, les distinctions sont encore très profondes dans les esprits : « malgré la complexité de plus en plus grande des espaces urbains, l'opposition ville/banlieue continue de soutenir les représentations spatiales²⁰ ».

De telles recherches invitent à se demander quel pourrait être le poids de ces représentations territoriales dans la formation de l'engagement public. Si les études sur les représentations territoriales urbaines abordent relativement peu la dimension politique associée au territoire (tant en termes de pratiques que de représentations), les recherches consacrées à l'engagement public négligent également d'accorder une place aux représentations territoriales.

Plus précisément, les écrits qui traitent de l'engagement public parlent bien du territoire, mais ne prennent pas en considération la relation dynamique qui existe entre celui-ci et l'individu²¹. À titre d'exemple, Gabriel Almond et Sidney Verba²², dans leur étude sur la participation électorale, font du territoire une donnée objective qui situe l'action politique. De même, au Québec, les analyses de Patrick Champagne et Renaud Patry²³ tissent un lien entre la participation élec-

17. Thierry Ramadier et Carole Desprès, 2004, « Les territoires de mobilité et les représentations d'une banlieue vieillissante de Québec », *Recherches sociographiques*, vol. XLV, n° 3, p. 544.

18. Andrée Fortin, 2002, « Territoires d'appartenance », dans *La banlieue revisitée*, sous la dir. d'Andrée Fortin, Carole Desprès et Geneviève Vachon, Québec, Éditions Nota Bene, p. 133-151.

19. Nicole Brais et Nik Luka, 2002, « De la ville à la banlieue, de la banlieue à la ville : des représentations spatiales en évolution », dans *La banlieue revisitée, op. cit.*, p. 151-181.

20. *Id.*, p. 173.

21. Par relation dynamique, nous entendons le fait que le rapport qu'un individu entretient avec un territoire donné est constitué de représentations, qui sont susceptibles d'influencer les pratiques des individus sur ce même territoire, pratiques qui à leur tour influencent les représentations. Il y a un phénomène de rétroaction entre les représentations et les pratiques, au cœur de la relation qu'a un individu avec un territoire.

22. Gabriel Almond et Sidney Verba, 1965, *The Civic Culture : Political Attitudes and Democracy in Five Nations, an Analytic Study*, Boston, Little Brown.

23. Patrick Champagne et Renaud Patry, 2004, « La participation électorale dans les municipalités québécoises », *Muni-Stat*, vol. 1, n° 1, juin 2004.

torale municipale et la taille et la densité de la population sur le territoire local, mais ne concentrent par leur attention sur le rapport individuel des électeurs au territoire²⁴.

Un constat similaire peut être fait au volet de la pratique participative. En Europe et au Québec, les études sur la démocratie participative se concentrent davantage sur l'institutionnalisation des dispositifs et ne prennent en compte le territoire que pour souligner le contexte dans lequel les instances de participation prennent place²⁵. Quant aux recherches sur le bénévolat, elles appréhendent généralement celui-ci comme une forme de travail salarié et étudient son évolution face aux différentes stratégies de l'État²⁶. Ainsi, André Thibault²⁷ démontre que le bénévolat dans le domaine des loisirs est un acte civique, tandis que Marie-Marthe Brault²⁸ s'interroge sur les motivations qui poussent les retraités à s'investir bénévolement. Dans l'ensemble de ces études québécoises, le territoire est parfois abordé, mais il ne fait jamais l'objet d'une réflexion particulière²⁹. Quelques analyses françaises soulignent, à l'instar de Dan Ferrand-Bechmann, que «les bénévoles ont une vie intense dans certains quartiers, mais l'espace de leur vie n'est pas toujours celui de leur action bénévole³⁰». Cependant, dans ces études, l'interaction que l'individu entretient avec le territoire n'est que furtive-

24. Dans un même ordre d'idées, mentionnons les travaux de Laurence Bherer, 1999, *La participation des citoyens aux affaires municipales dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches*, mémoire de maîtrise, Université Laval, Département de science politique; et de Vincent Hoffman-Martinot, 1992, «La participation aux élections municipales dans les villes françaises», *Revue française de science politique*, vol. 42, p. 3-35.

25. Sandra Breux, Laurence Bherer et Jean-Pierre Collin, 2004, *Les mécanismes de participation publique à la gestion municipale*, Document remis à la section de la planification stratégique de la Ville de Gatineau, avril 2004; et Marie-Hélène Bacqué, Henri Rey et Yves Sintomer, 2005, *Gestion de proximité et démocratie participative: une perspective comparative*, Paris, La Découverte. Mentionnons également les travaux de Pierre Hamel (2008, *Ville et débat public, agir en démocratie*, Québec, Presses de l'Université Laval), qui ont mis en lien les mouvements sociaux urbains et les défis territoriaux posés notamment par la métropolisation et la gouvernance. Toutefois, il s'agit là d'une approche collective de la participation et non pas individuelle.

26. Suzie Robichaud, 2003, *Le bénévolat. Entre le cœur et la raison*, Québec, Les éditions JCL.

27. André Thibault, 2002, *Bénévolat, associations et pouvoirs publics. Défis et enjeux*, Laboratoire en loisir et vie communautaire, [http://www.loisirquebec.com/forum/edition_2001/default.asp], consulté en septembre 2006.

28. Marie-Marthe Brault, 1990, *Le travail bénévole à la retraite*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

29. Martha Radice, 2000, *Feeling Comfortable? Les Anglo-Montréalais et leur ville*, Québec, Presses de l'Université Laval.

30. Dan Ferrand-Bechmann, 2000, *Le métier de bénévole*, Paris, Anthropos, p. 20.

ment abordée. Éric Gagnon et Andrée Fortin précisent d'ailleurs à ce sujet que « souvent le bénévole partage la condition de ceux auprès de qui il s'engage, ce qui tend à rapprocher les groupes de bénévoles des groupes d'entraide. Le bénévolat est l'affirmation d'une identité régionale, par exemple, ou de génération, la proximité ici ne doit pas être nécessairement entendue comme géographique, mais comme affinité, comme identité partagée³¹. »

La géographie électorale s'attache aujourd'hui à prendre en compte cette intégration territoriale de l'individu dans l'explication de son comportement politique³². Paul Villeneuve, Yvon Jodoin et Marius Thériault montrent d'ailleurs les liens qui existent entre le vote de droite et le lieu de résidence dans la région de Québec, ce que constate également Alan R. Walks³³ au Canada. Cependant, de tels modèles d'explication de l'engagement politique individuel et local n'accordent aucune place – ou peu – au regard que l'individu porte sur son milieu de vie. Au sein de la géographie, la géopolitique s'est intéressée au regard que les acteurs portent sur le territoire afin de saisir leur comportement³⁴. Néanmoins, aucune – à notre sens – n'a pris pour cible l'engagement public individuel à l'échelle urbaine.

À la lumière des différents constats exposés ci-dessus, deux points majeurs peuvent être retenus. Premièrement, les études traitant des représentations territoriales se sont majoritairement intéressées à ce concept surtout pour connaître le point de vue des habitants sur un milieu de vie particulier ou pour saisir son influence sur la décision politique ou l'aménagement urbain. Or si les représentations territoriales influencent le choix des décideurs politiques, on peut penser qu'elles influencent également le choix des citoyens dans leur engagement public. Il convient donc, selon nous, de mettre en relation l'engagement public et les représentations territoriales afin de voir dans quelle mesure ces deux concepts interagissent.

Deuxièmement, les modèles d'explication de l'engagement public individuel n'accordent pas de place au regard que l'individu porte sur son milieu de vie et sur l'expérience qu'il en a. Seul le territoire – dans

31. Éric Gagnon et Andrée Fortin, 2002, « L'espace et le temps de l'engagement bénévole : essai de définition », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 15, n° 2, p. 70. Dans un autre écrit, A. Fortin souligne également que la réalité paroissiale n'est plus le lieu du bénévolat.

32. Michel Bussi, 2006, « L'identité territoriale est-elle indispensable à la démocratie ? », *L'espace géographique*, vol. 35, n° 4, p. 334-339.

33. Paul Villeneuve, Yvon Jodoin et Marius Thériault, 2007, « L'énigme de Québec... ou de ses banlieues. Une étude de géographie électorale », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 51, n° 144, p. 375-399; et Alan R. Walks, 2004, « Place of Residence, Party Preferences, and Political Attitudes in Canadian Cities and Suburbs », *Journal of Urban Affairs Association*, vol. 26, n° 3, p. 269-295.

34. Yves Lacoste, 1995, *Dictionnaire de géopolitique*, op. cit.

un sens très général – est considéré de façon purement objective. Or il est source de multiples expériences, sentiments et représentations susceptibles d'influencer et d'engendrer un certain nombre de comportements. Il est donc pertinent de s'interroger sur le rôle des représentations territoriales dans la définition de l'engagement public local.

Les limites des écrits actuels concernant les représentations territoriales et l'engagement public local invitent à préciser la nature des liens susceptibles d'unir ces deux concepts. Il existe une relation entre l'engagement public local et les représentations territoriales, si bien qu'il est possible de poser l'hypothèse suivante : *Les représentations territoriales co-déterminent l'engagement public individuel à l'échelle locale et urbaine*³⁵. La validation de notre hypothèse passe toutefois par quelques questionnements méthodologiques.

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Mettre en lien les représentations territoriales et l'engagement public individuel revient en réalité à associer deux disciplines que sont la géographie humaine (ou plus précisément la géographie des représentations) et la science politique (ou plus précisément la sociologie politique). Il ne s'agit donc pas de préférer une des disciplines à l'autre : notre propos s'inspire de la richesse des approches que permettent tant la science politique que la géographie. Il n'est pas question de remettre en cause les modèles traditionnels d'explication de l'engagement ni de révolutionner les notions géographiques reliées à l'espace vécu, à la territorialité et aux représentations spatiales. Il est plutôt question de comprendre comment deux concepts issus de disciplines différentes peuvent contribuer à l'explication d'un fait et peuvent venir éventuellement compléter les théories précédentes. À ce titre, chacune de ces deux disciplines se réfère à des démarches méthodologiques spécifiques, qu'il convient, dans notre démarche, de combiner.

En géographie, l'approche phénoménologique permet d'appréhender le territoire vécu des individus, tandis qu'en science politique la sociologie compréhensive s'intéresse au sens que l'individu met dans ses actions. Quoique différentes, ces deux approches sont complémen-

35. Nous rappelons au lecteur que par « codétermination » nous entendons que : 1) il existe un processus de rétroaction entre les représentations territoriales et les pratiques, par conséquent les représentations territoriales participent à la détermination de l'engagement public individuel et vice versa ; 2) les représentations territoriales participent à la définition de l'engagement public, mais elles ne constituent pas les seuls éléments de réponse à la définition de cet engagement.

taires³⁶, car la saisie du sens qu'un individu donne à son comportement ne peut se faire sans la compréhension des images et des expériences que révèle l'approche phénoménologique. Les approches phénoménologique et compréhensive constituent ainsi le cadre de notre démarche.

Plus précisément, pour appréhender l'engagement public individuel, nous avons choisi de nous intéresser à l'ensemble des pratiques démocratiques offertes par l'échelle locale : électorale, participative et associative. Ce choix se base sur le caractère bénévole, volontaire et régulier de l'ensemble de ces pratiques. Il s'agit en effet d'éliminer les facteurs d'ordre conjoncturel qui viennent modifier le rapport au territoire.

Nous avons ainsi constitué deux échantillons de 26 répondants : un échantillon de personnes s'engageant au sein des conseils d'administration des conseils de quartiers (CQ) et un autre composé d'individus s'engageant dans le bénévolat en matière de loisirs (BL)³⁷. Nous avons choisi ces deux catégories de personnes participantes car, si l'on peut penser qu'il aurait été davantage pertinent de sélectionner un échantillon de personnes participantes (*groupe test*) et un autre de personnes non participantes (*groupe témoin*), cette possibilité se serait heurtée à la difficulté de réunir un échantillon de personnes qui ne participent pas. Par conséquent, notre choix s'est porté vers un échantillon de personnes dont la participation a un objectif directement territorial – les membres des conseils d'administration des conseils de quartier – et vers un échantillon de personnes dont l'engagement rencontre un désir de sociabilité et ne repose pas sur un objectif territorial – les bénévoles dans le domaine des loisirs. Dans ce contexte, il est intéressant de se demander si les personnes qui s'engagent bénévolement dans le domaine des loisirs accordent une importance aussi grande à leur milieu de vie que les membres des conseils de quartier³⁸. Plus précisément, il s'agit de vérifier si les représentations territoriales que chacun des membres de ces échantillons a de son milieu de vie ont influencé la nature et la détermination de son engagement public.

36. Nous avons d'ailleurs développé la complémentarité de ces deux approches dans : Sandra Breux, 2006, « L'apport de la géographie des représentations à la sociologie politique », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, n° 141, p. 507-513.

37. Plus particulièrement, nous nous intéressons aux bénévoles en matière de loisirs (à savoir sport et culture) pour deux raisons : c'est la forme de bénévolat la plus courante et elle est souvent assimilée à un acte citoyen, ce qui, dans notre cas, pourrait être un élément de compréhension à la faiblesse des deux autres formes de participation.

38. Nous avons aussi sondé la participation de ces personnes aux scrutins municipaux.

Si le rapport au territoire est un rapport avant tout individuel³⁹ dépendant de l'identité sociale de l'individu et de la nature du territoire concerné, il existe des dénominateurs communs à l'ensemble des individus constitutifs d'une société⁴⁰, qui font qu'il est possible d'appréhender ce rapport au-delà de ces particularités. Toutefois, il convient de mentionner que l'analyse des représentations territoriales est une photographie de la réalité à un moment précis. Le caractère dynamique intrinsèque aux représentations territoriales ne permet donc pas de généraliser notre propos, bien qu'une telle étude permette d'esquisser des pistes de réflexion sérieuses.

Par ailleurs, les représentations territoriales sont un concept vaste. Seule une dimension de ces représentations territoriales est ici retenue : la façon dont l'individu nomme et décrit son milieu de vie. La nomination permet l'expression de la réalité du milieu de vie et de son sens dans la vie quotidienne de l'individu. De plus, la nomination exprime le degré d'appropriation et de connaissance que l'individu a de ce même milieu⁴¹. La dénomination territoriale reflète le sens accordé par l'individu à son environnement⁴² et, dans le cadre de notre réflexion, c'est un moyen de savoir si le nom donné à l'espace vécu par l'individu revêt un sens politique. Quant à l'activité descriptive, elle permet de saisir la façon dont « l'acteur se confronte à, gère, maintient et transforme la réalité sociale⁴³ ». Pour saisir cette dimension des représentations territoriales, nous avons utilisé l'entretien semi-directif et la carte mentale⁴⁴. La carte mentale constitue ici un complément d'information à la compréhension du discours tenu par la personne interrogée et ne

39. Bailly, 1995, « Les représentations en géographie », p. 369-381.

40. Guy Di Méo, 1991, « De l'espace subjectif à l'espace objectif : l'itinéraire du labyrinthe », *L'espace géographique*, n° 4, p. 359-373 ; et Peter Gould et Rodney White, 1984, *Cartes mentales*, Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg.

41. Lorenza Mondada, 2000, *Décrire la ville : la construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris, Anthropos, p. 172.

42. Bernard Debarbieux, 1989, « Représentation de la haute montagne et nomination du territoire », dans *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*, sous la direction d'Yves André, Antoine Bailly, Robert Ferras, Jean-Paul Guérin et Hervé Gumuchian, Paris, Anthropos, p. 95-109.

43. Mondada, *Décrire la ville : la construction des savoirs urbains...*, p. 25.

44. La carte mentale dont nous parlons dans notre recherche est celle de la « perspective de la métaphore de la carte dans la tête », dans le sens où P. Gould et R. White (*Cartes mentales, op. cit.*) l'entendent. La carte mentale est donc un dessin qui exprime l'espace imaginé, représenté par l'individu. La directive est simple et volontairement large : on demande aux répondants de « dessiner leur quartier » sur une feuille blanche (format lettre) dans un temps limité à une quinzaine de minutes.

forme pas la base de notre analyse⁴⁵. Plus précisément, nous avons demandé aux membres de nos échantillons de décrire leur quartier, puis de le dessiner sur une feuille vierge. Les réponses fournies aux questions orientent la catégorisation, comme le souligne Lorenza Mondada⁴⁶, et permettent la définition de nos indicateurs. Quant aux cartes mentales, l'analyse se déroule en trois temps. Premièrement, un type est créé par groupe cible sur la base de la présence de points communs au sein des cartes mentales. C'est un type général, qui fait le pendant aux grandes catégories thématiques isolées dans le discours. Cet exercice donne lieu à deux grands types : un pour les membres des conseils d'administration des conseils de quartier, un autre pour les bénévoles en matière de loisirs. Deuxièmement, des sous-catégories sont créées, toujours par type de bénévoles. Cette déconstruction du premier type général affine la connaissance de la représentation territoriale. Troisièmement, la comparaison de ces différents types en fonction des caractéristiques personnelles des individus et de la nature de leur engagement devrait permettre de tirer les grandes tendances et les caractéristiques communes des dessins réalisés par les différentes unités d'analyse⁴⁷.

45. Les informations contenues dans les cartes mentales sont complémentaires car leur réalisation n'a pas pu se faire dans des conditions similaires. Pour pouvoir passer outre les influences des caractéristiques socioéconomiques des individus sur les représentations territoriales, il convient de cibler le groupe à l'étude selon les mêmes caractéristiques socioculturelles. La carte mentale a d'ailleurs été utilisée en général dans des milieux scolaires, des classes, en raison notamment de la concentration socioéconomique qu'un tel regroupement favorise. En effet, « nombre de recherches montrent que les connaissances partagées ainsi que l'organisation de ces connaissances sous une forme spatiale diffèrent fortement selon des facteurs tels que l'âge, le sexe, le cycle de vie, le mode de déplacement, les activités, la durée de fréquentation des lieux, ou encore l'origine sociale ou culturelle des individus ». (Thierry Ramadier, 2003, « Les représentations cognitives de l'espace : modèles, méthodes et utilité », dans *Espaces de vie. Aspect de la relations homme-environnement*, sous la dir. de Gabriel Moser et Karine Weiss, Paris, Armand Colin, p. 178.) Le second inconvénient notoire est celui des conditions de production. Pour être pertinente et valide, la carte mentale doit être réalisée dans les mêmes conditions de temps (20 à 30 minutes dans les classes test d'Yves André) et sur le même support papier.

Dans notre étude, ces conditions ne peuvent être pleinement respectées puisque les personnes ciblées ont pour unique point commun de s'investir dans la vie locale de leur ville. En dehors de cette caractéristique commune, l'âge, le sexe et la catégorie socioéconomique varient grandement. Dans ce contexte, la carte mentale est un support à l'entretien, un point final à l'entrevue, plus que le matériau central de la recherche. La carte mentale est à considérer comme un élément complémentaire à l'information reçue lors de l'entretien.

46. Mondada, *Décrire la ville : la construction des savoirs urbains...*, p. 123.

47. Les indicateurs choisis pour l'analyse des cartes mentales sont : structuration de l'espace (voies, nœuds, repères, limites), échelle (taille du dessin), forme (forme du dessin), nombre et nature des lieux dessinés, parcours dans le quartier, formes

Le lieu d'analyse choisi est celui de la ville de Québec. Plus particulièrement, nous avons fait le choix de concentrer notre étude sur l'échelle du quartier, car celui-ci « permet [...] de replacer l'homme au centre de l'analyse⁴⁸ », et l'objet de notre étude est le comportement individuel et ses variations dans l'espace. À l'instar de Jean-Yves Authier⁴⁹, nous soutenons que les quartiers constituent un point d'ancrage substantiel du mode de vie urbain des habitants.

Avant de procéder à la comparaison des descriptions du quartier proposées par les CQ et les BL, la comparaison de leur profil est une étape essentielle à la poursuite de notre démarche. Les différences et les similitudes de ces deux profils constituent en effet un élément d'explication aux représentations territoriales diverses, car les caractéristiques socioéconomiques de l'individu jouent un rôle dans la détermination de ces représentations spatiales. À cet égard, si nos deux échantillons se composent d'un nombre équivalent d'hommes et de femmes, leur moyenne d'âge est différente : les CQ sont plus jeunes (45,1 ans en moyenne) que les BL (53 ans en moyenne), l'écart entre les deux moyennes est de huit années. Ces moyennes dissimulent des disparités importantes puisque le plus jeune BL a 26 ans tandis que le plus âgé a 80 ans. Dans le cas des CQ, le plus jeune a 25 ans et le plus âgé en a 67. Il est à noter qu'aucune étude n'a été réalisée au Québec sur les caractéristiques socioéconomiques des CQ. Laurence Bherer⁵⁰, dans sa thèse de doctorat, a cependant dressé un premier portrait de la situation : les membres des conseils de quartier québécois traversent les classes d'âges, puisqu'il y a autant de membres de moins de 30 ans que de personnes âgées de 40 à 49 ans et qu'il s'agit majoritairement de personnes actives sur le marché du travail. Enfin, contrairement aux constats traditionnels sur le manque de représentativité des instances participatives⁵¹, les conseils de quartier québécois se démarquent par la présence de femmes et de jeunes. Notre échantillon confirme les constats de L. Bherer en ce qui a trait à l'âge et à l'emploi. En ce qui

ouvertes/fermées, présence/absence humaine, présence/absence de lieux identifiés comme « politiques », présence/absence de dénomination politique. Bien entendu, nous ne présentons ici qu'une dimension de cette analyse (voir partie suivante).

48. Jean-Pierre Paulet, 2000, *Géographie urbaine*. Paris, Armand Colin, p. 114.

49. Jean-Yves Authier, 2002, « Habiter son quartier et vivre en ville : les rapports résidentiels des habitants des centres anciens », *Espaces et sociétés*, n^{os} 108-109, p. 88-131.

50. Laurence Bherer, 2003, *Une lecture institutionnaliste du phénomène participatif. La politique consultative de la Ville de Québec*, thèse de doctorat, Université Montesquieu Bordeaux IV, Institut d'études politiques de Bordeaux.

51. Loïc Blondiaux, 2002, « Où en est la démocratie participative locale en France. Le risque du vide », *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, vol. 35, p. 9-10.

concerne les BL, André Thibault⁵² souligne qu'au Québec, comme dans notre échantillon, le bénévolat dans le domaine des loisirs se constitue de 53 % d'hommes et de 47 % de femmes, que plus de la moitié d'entre eux sont engagés dans plus de deux groupes et que près de 39 % d'entre eux souhaitent poursuivre « longtemps » leur bénévolat.

Par ailleurs, il convient de rappeler le sens et la portée de ce que revêt le domaine des loisirs. À ce titre, A. Thibault souligne que, selon l'enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, le secteur du loisir comprend le sport, le plein air, l'art et la culture et que c'est le domaine où la participation fait le plus appel à la citoyenneté⁵³. Nous avons tenté autant que possible de diversifier les domaines du bénévolat⁵⁴.

Par ailleurs, un peu moins de un tiers des BL sont nés dans le quartier où ils résident. De plus, ces derniers habitent le même quartier depuis de longues années (27 en moyenne), alors que les CQ résident en moyenne depuis moins longtemps dans leur quartier (16,9 années) et un faible nombre d'entre eux habitent dans leur quartier natal. Ces constats laissent penser que les CQ en moyenne déménagent plus souvent que les BL. Enfin, les BL sont majoritairement des retraités, ce qui n'est pas le cas des CQ. La comparaison des professions exercées demeure cependant délicate en raison d'une grande disparité.

La durée de l'engagement bénévole distingue les CQ des BL. L'engagement bénévole dans le domaine des loisirs est en effet pour eux un engagement de longue date (dix années en moyenne), alors qu'il avoisine deux années pour les CQ. La nature du bénévolat peut expliquer cet écart : s'il n'y a pas de limites temporelles à s'engager dans le domaine des loisirs, la place au sein du conseil d'administration du conseil de quartier est soumise à des élections. De plus, il convient de noter que deux personnes de notre échantillon des CQ sont investies tant

52. André Thibault, 2002, *Le bénévolat en loisirs*, [http://nonprofitscan.imaginecanada.ca/files/fr/aiv/thibault_sr_french_web.pdf], consulté le 17 novembre 2008.

53. André Thibault, 2002, *Bénévolat, associations et pouvoirs publics, Défis et enjeux*, Laboratoire en loisir et vie communautaire, [<http://www.loisirquebec.com/doc/file/A-Thibault.pdf>], consulté le 17 novembre 2008.

54. Les différents types de bénévolat qui composent notre échantillon dans différents organismes sont : organisation d'activités pour le club de l'âge d'or, organisation d'activités pour les femmes, organisation d'activités diverses (cuisines collectives, sorties), organisation et gestion de la salle de sport pour les femmes, club photos, club de mycologie et de minéralogie, fabrique de décor pour les festivités, membre bénévole du conseil d'administration, conservateur adjoint des Voltigeurs de Québec, ligue de hockey mineur, volière à papillons, Société historique de Sillery, accueil et réception des Amis du Musée de la civilisation, administration et gestion du club de basketball du Rouge et or de l'Université Laval. Les lieux où s'exerce un tel bénévolat, tels que cités par les personnes interrogées, sont : Montcalm, Limoilou, Saint-Sauveur, Saint-Pascal, Ville-Vanier, « À côté de place Alexandra », Saint-Sacrement, Sainte-Foy, Beauport, Sillery, Québec, Charlesbourg.

dans le domaine des loisirs que dans le conseil de quartier⁵⁵. Toutefois, les CQ sont plus nombreux à s'investir dans d'autres domaines que les BL. Enfin, en ce qui concerne la pratique électorale, les CQ et les BL affirment voter aux élections municipales. Cependant, deux personnes sur les 26 BL interrogés sont abstentionnistes, tandis que l'ensemble des CQ se prévaut de son droit de vote. Étant donné la taille de notre échantillon, cette différence est trop mince pour qu'on puisse en tirer des conclusions.

Il est également intéressant de remarquer que certains des bénévoles dans le domaine des loisirs (9 sur 26) n'exercent par leur activité dans leur quartier de résidence. Toutefois, la pertinence de cette information reste à démontrer dans la mesure où le lieu de résidence nommé par la personne interrogée est souvent très vaste. Citons, à titre d'exemple, cette personne, bénévole à l'Université Laval, qui souligne que son quartier est la ville de Québec. Selon sa définition, le lieu de son bénévolat est situé dans son quartier, même si cette personne réside en réalité dans une ancienne ville de banlieue qui n'est pas celle de Sainte-Foy. Ces considérations ne s'appliquent pas pour les CQ, dans la mesure où ils doivent résider dans le quartier pour être membre de leur conseil de quartier.

Ces constats mettent en évidence l'identité spatiale différente des CQ et des BL. Selon Jacques Lévy, « on appelle identité spatiale la configuration singulière du rapport à l'espace d'une unité sociale⁵⁶ ». Cette définition insiste sur l'ensemble du rapport à l'espace qu'un individu a et ne se restreint pas seulement aux lieux qu'il fréquente : c'est en cela que la notion d'identité spatiale diffère de celle de territorialité. *A priori*, ces premières remarques permettent d'élaborer quelques hypothèses : nés pour plusieurs d'entre eux dans leur quartier ou y résidant de longue date, les BL devraient avoir une connaissance plus fine et plus précise de ce territoire que les CQ, puisque ces derniers habitent dans leur quartier depuis moins longtemps et que peu d'entre eux y sont nés. Toutefois, il est également possible de penser que la nature du bénévolat exercé influence la connaissance du quartier. En effet, contrairement aux BL, les CQ participent à l'institutionnalisation du quartier : leur connaissance de celui-ci peut donc être plus administrative et politique que ne l'est celle des BL. La comparaison systématique des réponses fournies par chacun de ces deux échantillons aux réponses à notre questionnaire éclaire ces distinctions et ces hypothèses préliminaires.

55. Dans ces cas, les personnes ont été classées dans l'échantillon pour lequel elles ont été interrogées, c'est-à-dire leur appartenance au conseil de quartier.

56. Jacques Lévy, 1994, *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, p. 93.

RÉSULTATS⁵⁷

De façon générale, les descriptions du quartier sont plus détaillées chez les CQ que chez les BL. Le discours des BL est plus flou sur ce sujet et les personnes interrogées omettent parfois la question initialement posée et parlent plutôt de leur bénévolat. *A contrario*, les CQ offrent une multitude de détails sur leur milieu de vie. Ces deux exemples, réponses à la question « Si vous deviez décrire votre quartier, comment le décririez-vous ? », illustrent une telle réalité :

CQ.6 (Duberger-Les Saules): Euh je dirais qu'au départ, c'est un quartier, euh je dirais pas populaire, mais un quartier de gens qui sont des travailleurs à moyens revenus, donc c'est un quartier quand même familial. Mais [il] y a quand même beaucoup de résidences, mais [le quartier] est enclavé dans des parcs industriels, donc ça fait aussi qu'il est un peu oublié peut-être des gens autour de ce secteur-là, [...] mais je ne suis pas sûre que les gens s'y arrêtent pour le plaisir dans ce quartier-là, [ce n'est] pas comme aller dans le Vieux-Québec, c'est un quartier plus ouvrier là, ce que j'en perçois, moi je ne suis pas native de ce quartier-là, j'arrive de la région du Bas-du-Fleuve mais ça fait quand même 25 ans que je suis à Québec, même plus que 25 ans, cela fait 30 ans que je suis à Québec, mais dans ce quartier-là, cela fait 18 ans que j'y habite.

À notre simple question, cette personne a dressé le portrait économique et social du quartier, l'a comparé avec d'autres quartiers et s'est située dans ce quartier (« je ne suis pas native de ce quartier »). À cette même question, un membre de notre échantillon des BL répond :

BL.A.1 (Montcalm): Moi je trouve que c'est un quartier agréable, tu peux faire plein de choses à pied. En fait c'est Montcalm-Saint-Jean-Baptiste, je suis entre les deux.

E⁵⁸: Oui ?

BL.A.1 (Montcalm): Agréable à vivre, tu peux tout faire tes choses, tu peux aller partout à pied dans un quinze minutes, [cela] fait que [tu n'as] pas besoin d'une auto.

57. Nous rappelons au lecteur que nous ne présentons ici qu'une dimension d'une enquête plus vaste. (Voir Sandra Breux, 2007, *De l'imaginaire géographique à l'acte politique. L'influence des représentations territoriales sur la participation politique individuelle à l'échelle locale et urbaine*, thèse de doctorat, Université Laval, Département de géographie.)

58. E=enquêtrice.

Il nous a été nécessaire dans ce dernier exemple de relancer la personne afin d'obtenir de plus amples détails sur le quartier, même si celle-ci n'a fait que répéter ses propos initiaux. D'autres ont brièvement répondu et ont ensuite détourné le sens de la question pour parler de leur bénévolat.

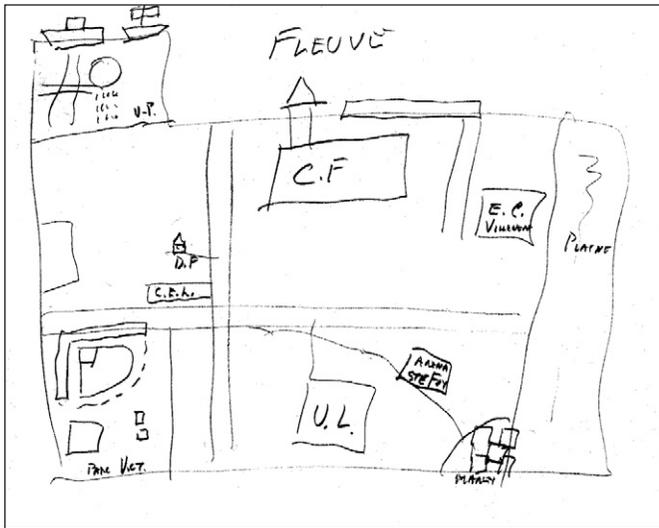
En réalité, les personnes de nos deux échantillons se caractérisent par la place que prend le bénévolat dans leur quotidien : cela explique le fait que les CQ parlent abondamment de leur quartier, objet de leur bénévolat, tandis que les BL s'attachent à décrire leur lieu de bénévolat, c'est-à-dire leur organisme. Cela justifie également la diversité des descriptions données et des dessins réalisés. En effet, les CQ ont représenté leur quartier à l'échelle du quartier plus que les BL. Si l'écart est cependant faible, il en dissimule un plus grand, car quelques bénévoles en loisirs, en souhaitant dessiner leur quartier à son échelle, ont parfois dessiné une partie de la ville. Les deux représentations du quartier Saint-Roch dont nous disposons, l'une dessinée par un CQ (carte 1) et l'autre réalisée par un BL (carte 2) – qui, lors de l'entretien a affirmé : « vous allez voir le quartier, je le déborde un peu » (BL.L.12) –, sont un bon exemple de ce phénomène.

Carte 1. Le quartier Saint-Roch représenté par un CQ



Source : Enquête de terrain, automne 2005 et hiver 2006.

Carte 2. Le quartier Saint-Roch représenté par un BL



Source: Enquête de terrain, automne 2005, hiver et été 2006.

Dans cet exemple, le quartier pour le BL est représenté à l'échelle de la ville (figurent sur ce dessin tant les plaines d'Abraham, l'arène Sainte-Foy que le Vieux-Port), tandis qu'il est clairement délimité par le CQ. Selon Anne Fournand⁵⁹, une carte fermée est « celle où le dessin est entouré d'un trait qui le délimite et le sépare du reste de la feuille » et de telles cartes témoignent d'un sentiment de l'isolement. Dans le cas de la carte du BL, le quartier représenté est donc un milieu clos dont les limites dépassent largement les frontières institutionnellement établies.

Par ailleurs, les BL dessinent moins leur quartier à l'échelle de la rue que les CQ. Ce constat est surprenant, car les BL, en comparaison avec les CQ, résident plus souvent dans l'ancienne ville de Québec que dans les anciennes villes de banlieue. Il est possible de penser que cette plus faible représentation du quartier à l'échelle de la rue témoigne d'une connaissance plus vaste du quartier que celle des CQ.

De même, l'analyse des formes des dessins renseigne sur le degré de précision de la connaissance que les CQ et les BL ont de leur milieu de vie respectif. Les BL sont plus portés à dessiner leur quartier sous forme de rectangle que ne le sont les CQ. De plus, aucun BL n'a réalisé son dessin autour d'un cercle, contrairement aux CQ. Seules les représentations effectuées autour d'une ligne sont en nombre quasi

59. Anne Fournand, 2003, « Images d'une cité. Cartes mentales et représentations spatiales des adolescents de Garges-lès-Gonesse », *Annales de géographie*, n° 633, p. 537-550.

équivalent pour les deux échantillons à l'étude. Ces distinctions sont importantes, dans la mesure où elles permettent d'accéder à un premier niveau de connaissance du quartier. En effet, les dessins de format rectangulaire sont généralement associés à une vue aérienne, comprenant peu de repères structurants bien qu'essentiels. *A contrario*, les dessins réalisés autour d'un cercle laissent penser que la vie s'organise autour d'un noyau dur, comme autrefois, ce que Gilles Sénécal appelle « ces milieux de vie centrés sur quelques institutions structurantes, dont l'église, autour desquelles s'organisaient la plupart des activités sociales, économiques et culturelles⁶⁰ ». Quant aux dessins structurés autour d'une ligne, ils présentent généralement une vue de face, peu détaillée, qui correspond bien souvent à une portion de rue. Il n'y a pas à proprement parler de différences parmi ces dessins entre les CQ et les BL, si ce n'est que ce type de dessin est plus souvent le fait d'un CQ qui vit au centre-ville, alors qu'une telle particularité n'est pas systématiquement vraie pour les BL.

Les dessins représentés à l'échelle de la rue présentent toutefois de forts points communs, comme on peut le voir dans la représentation du quartier Saint-Sauveur par un CQ et un BL : le dessin du BL offre plus d'éléments que celui du CQ (personnes, voitures), ce qui constitue un cas extraordinaire (cartes 3 et 4) au regard des résultats de l'ensemble de notre enquête.

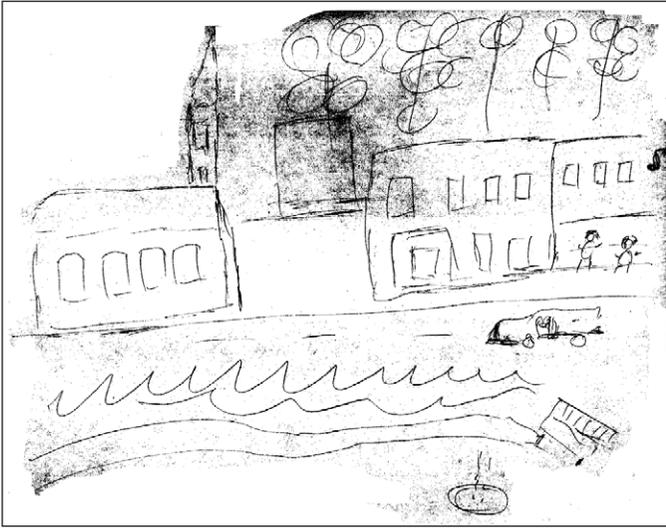
Carte 3. Représentation du quartier Saint-Sauveur à l'échelle de la rue par un CQ



Source : Enquête de terrain, automne 2005 et hiver 2006.

60. Gilles Sénécal, 1992, « Les villages de la ville », dans *Montréal, L'oasis du Nord*, sous la dir. de Robert Boivin et Robert Comeau, Montréal, Éditions Autrement, p. 93.

Carte 4. Représentation du quartier Saint-Sauveur à l'échelle de la rue par un BL



Source : Enquête de terrain, automne 2005, hiver et été 2006.

Par ailleurs, dans le discours, la référence aux échelles est très différente. Les CQ disposent d'une gamme plus vaste d'échelles allant du secteur au monde, tandis que les échelles mentionnées par les BL vont généralement du quartier à la ville et, parfois (dans un seul cas), à la région (la Gaspésie). Il est possible de penser que la fonction politique et bénévole exercée par les CQ les incite à formuler leurs propos en termes de territoires politiques et d'échelles. Ils pensent leur quartier en fonction de sa position dans un organigramme politique plus vaste, contrairement aux BL, dont la réalité de ces phénomènes est peut-être moins prégnante au quotidien.

Ces divergences montrent également à quel point la réalité de la nouvelle ville est différemment acquise pour les CQ et les BL : alors que les arrondissements étaient présentés comme les territoires clés de la réforme, ils ne sont que très peu cités par les BL. Cette absence est d'autant plus étrange que c'est aux arrondissements que revient la tâche de gérer le domaine du sport et des loisirs. En outre, au sein de nos deux échantillons, l'opposition entre l'ancienne ville de Québec et la banlieue est nettement perceptible. Cette opposition s'exprime de deux façons différentes. Pour certains, majoritairement des CQ, il y a une défense de l'ancienne ville de banlieue en réaction à la réorganisation municipale. Pour les CQ, cette opposition a souvent motivé l'engagement dans le conseil de quartier, tandis que, pour les BL, c'est davantage une différence d'expérience vécue qui s'exprime. Dans tous

les cas, il est souvent question d'une opposition à la fusion, exprimée par des bénévoles – tant dans le domaine politique que dans celui des loisirs – qui résident dans une des anciennes villes de banlieue⁶¹ :

CQ.21 (Sillery): [Cette personne expose les raisons pour lesquelles elle s'est engagée au sein du conseil de quartier] Bon euh, la première étape c'est que dès le départ, j'ai été en faveur de la fusion de la ville quand ils ont fait un premier référendum et qu'il y a eu 7% de la population qui a voté pour, et c'était dans le tout début et je trouvais que Sillery était tellement près de Québec que finalement on profitait des services de la grande ville et qu'il y avait tout avantage à ce que Québec réunisse les banlieues pour faire une plus grosse ville, plus de services éventuellement, devenir une ville plus importante.

BL.Y.25 (Sainte-Foy): Le bénévolat a disparu dans le quartier avec la fusion; avant [il] y avait des loisirs dans tout le quartier, la fusion ça a tué le bénévolat.

Les CQ habitant dans une ancienne ville de banlieue expriment la position politique de celle-ci, lors de la mise en place de la réforme. Chez les BL, une seule personne exprime son point de vue sur la restructuration municipale et nous fait part de ses conséquences principalement négatives. Lorsque la dichotomie entre l'ancienne ville de Québec et les banlieues chez les BL est exposée, c'est davantage pour souligner des différences de mode de vie, bien que certaines études⁶² aient montré que les différences entre les modes de vie de ces deux espaces distincts tendaient à s'estomper. Ainsi, un bénévole en loisir résidant à Saint-Roch souligne: «les gens dans l'ensemble sont simples, sont un peu plus ouverts, on va se parler un peu plus entre nous autres, à comparer quand je regarde ici le quartier Pointe-de-Sainte-Foy où chacun fait sa petite affaire et où tu es quasiment gêné de dire bonjour, ça c'est un des aspects.» (BL.L12)

Il est toutefois possible de penser que ces différences réfèrent plus à une certaine nostalgie du quartier, héritée de la réalité paroissiale⁶³, qu'à une distinction entre la ville centre et la banlieue.

61. À des fins de clarté, nous appuyant sur Dominique Morin, Andrée Fortin et Carole Desprès («À des lieux du stéréotype banlieusard: les banlieues de Québec construites dans les années 1950 et 1960», *Cahiers québécois de démographie*, vol. 29, n° 2, p. 335-356», *op. cit.*), nous avons distingué:

- les quartiers du centre-ville de l'ancienne ville de Québec (Vieux-Québec, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch, Saint-Sauveur, Montcalm, Saint-Sacrement et Limoilou),
- les quartiers périphériques de l'ancienne ville de Québec (Duberger, Neufchâtel par exemple),
- les quartiers des anciennes villes de banlieues (Sainte-Foy, Sillery, Charlesbourg, Vanier, Loretteville etc.).

62. Fortin, «Territoires d'appartenance», p. 133-151.

63. Sénécal, «Les villages de la ville», p. 94.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'appellation du quartier, une grande différence apparaît entre les CQ et les BL. Si les CQ ne nomment pas toujours leur quartier, leur connaissance de celui-ci est relativement précise, comme le montre l'ensemble des éléments présents sur les dessins. Les dessins réalisés par les CQ font apparaître soit des noms, soit une présence humaine – autant d'éléments de structuration du dessin –; seul un dessin ne contient aucun de ces éléments. Selon Yves André, la présence de «noms de villes, de rues, de pays, les allusions sentimentales (ma maison [...]) constituent à la fois des éléments de repérage et des lieux chargés d'affectivité⁶⁴». *A contrario*, les BL font souvent allusion à une réalité autre, référant au nom d'un arrondissement ou d'une paroisse plutôt qu'au quartier. De telles réponses laissent entrevoir chez les BL un certain flou dans la reconnaissance des territoires politiques institutionnels et présagent peut-être une prégnance plus forte du territoire vécu.

PREMIÈRES RÉFLEXIONS

Il ressort de cette première comparaison que les CQ et les BL entretiennent des rapports très différents avec leur milieu de vie, allant parfois à l'encontre de ce que les informations objectives auraient pu laisser supposer. En effet, alors que près de un tiers des BL sont nés dans le quartier où ils résident, leur connaissance du quartier est moins précise que celle des CQ, pour qui le quartier est un milieu de vie d'adoption. De même, alors que les CQ réfèrent à l'échelle «chez nous / chez moi», cette échelle est absente du discours des BL. Ces distinctions laissent penser que leurs pratiques territoriales sont nettement différentes. Les catégorisations élaborées par Alexandra Daris⁶⁵ entre le comportement de *localisme* et le comportement de *cosmopolitisme* nous aident à classer le comportement des membres de nos deux échantillons. Le comportement de *localisme* caractérise un comportement essentiellement ancré dans le voisinage, tandis que le comportement de *cosmopolitisme* reflète un comportement territorial plus étendu et divers :

une personne cosmopolite qui choisit d'étaler ses relations sociales et son réseau grâce à une mobilité accrue cultive un attachement générique envers son milieu. En d'autres mots, le *cosmopolite* s'attache plutôt au mode de vie et aux possibilités offertes par un milieu plutôt qu'aux caractéristiques du territoire. Par contre, le *localiste* qui

64. Yves André, 1989, «Les cartes mentales», dans *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*, op. cit., p. 166.

65. Alexandra Daris, 2002, «Mobilité et vie sociale : entre le quartier et l'ailleurs», dans *La banlieue revisitée*, op. cit.

concentre ses interactions sociales au niveau de son quartier et qui y satisfait la majorité de ses besoins sera davantage attaché au territoire, alors perçu comme contenant des ressources irremplaçables⁶⁶.

A priori, il semblerait que le profil des CQ réponde aux *localistes* (en dépit du fait qu'ils disposent de références scalaires plus vastes), tandis que celui des BL soit davantage celui des *cosmopolites* (bien que leurs références scalaires soit moins vastes que celles des CQ).

Dans notre enquête, les CQ et les BL se représentent très différemment leur milieu de vie. Alors que les CQ insistent sur l'histoire collective de leur quartier et son avenir, les BL préfèrent porter attention à la place que revêt le milieu de vie dans lequel ils résident dans leur parcours biographique. Plus précisément, les CQ réfèrent trois fois plus à l'histoire du quartier que ne le font les BL, davantage centrés sur leur parcours personnel ou sur la description du quartier comme un milieu socioéconomique. De façon similaire, le quartier est décrit comme un milieu socioéconomique tant par les CQ que par les BL; toutefois, les descriptions du quartier faites par les BL ne mettent pas en valeur l'identité du quartier, le patrimoine n'est pas vanté, l'évolution du quartier n'est pas présentée sous ses atours les meilleurs.

CONCLUSION

Les premières explications, à ce stade-ci, ne permettent certes pas de valider notre hypothèse de recherche (que les représentations territoriales codéterminent l'engagement public individuel à l'échelle locale et urbaine); elles esquissent cependant de nombreuses pistes de réflexion. En effet, les descriptions fournies par les deux échantillons ont permis de distinguer différents éléments susceptibles d'entrer en ligne de compte dans la décision de s'engager ou non sur la scène publique locale. Nos premières investigations relèvent en effet l'importance des points suivants:

- le fait de résider ou non dans son quartier de naissance,
- la nature de l'idéal de vie poursuivi (exprimée dans notre enquête en termes de différences de modes de vie).

Ces deux facteurs ont un impact sur les pratiques territoriales des individus, pratiques qui constituent une partie de leur territorialité. Cette territorialité, comme le souligne Gervais-Lambony⁶⁷, est au cœur de

66. *Id.*, p. 185.

67. Philippe Gervais-Lambony, 2004, « De l'usage de la notion d'identité en géographie. Réflexions à partir d'exemples sud-africains », *Annales de géographie*, n^{os} 638-639, p. 469-488.

leur construction identitaire. Par ailleurs, la poursuite de notre enquête⁶⁸ a montré que l'identification de ces territorialités différentes met en lumière l'existence d'identités diverses où le territoire ne détient pas la même importance. Et c'est à partir de la place du territoire dans le parcours biographique de chacun qu'il convient selon nous de repenser l'engagement public contemporain.

68. Sandra Breux, 2007, *De l'imaginaire géographique à l'acte politique. L'influence des représentations territoriales sur la participation politique individuelle à l'échelle locale et urbaine*, thèse de doctorat, Département de géographie, Université Laval.